

Des luges adaptées pour les jeunes usagers de l'IRDQP !

La Caisse Desjardins de Sainte-Foy concrétise son appui à la Fondation Élan.

Québec, le mercredi 12 février 2014 – Le 16 octobre dernier, à l'occasion de la 1^{ère} édition du Gala du Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse Desjardins de Sainte-Foy remettait à la Fondation Élan une contribution de 5 000 \$ destinée à l'acquisition de six luges pour fauteuils roulants, adaptées aux conditions hivernales. Récemment, les luges tant attendues étaient livrées, pour le plus grand bonheur des jeunes usagers de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP).

À l'occasion d'une activité spéciale à l'école Madeleine-Bergeron, l'une des écoles desservies par le programme en déficience motrice en milieu scolaire spécialisé de l'IRDQP, la Fondation et la Caisse Desjardins de Sainte-Foy présentaient aux élèves se déplaçant en fauteuil roulant le nouvel équipement qui leur permettra de profiter davantage de la blanche saison. Pour la Fondation Élan, il s'agit d'un appui majeur qui s'ajoute aux aides financières destinées à l'école Madeleine-Bergeron, totalisant près de 58 000 \$ pour les quatre dernières années.

Cette acquisition fera une différence considérable dans le quotidien des jeunes qui séjournent à l'unité interne de l'Institut et dans celui des jeunes usagers qui fréquentent l'école Madeleine-Bergeron. Pour ces enfants vivant avec une déficience motrice, la neige n'est pas souvent synonyme de plaisir, puisqu'elle peut les empêcher de prendre part aux activités extérieures avec leurs camarades. Les fauteuils roulants traditionnels ne sont pas adaptés aux conditions hivernales et limitent grandement l'accès à l'extérieur pendant cette période de l'année. Pour ces jeunes, les luges représentent donc bien plus qu'un simple équipement—elles offrent la possibilité de goûter aux plaisirs de l'hiver. Mais les répercussions de ce don ne s'arrêteront pas là. Grâce au système de prêt qui sera mis en place, les parents pourront également emprunter ces luges le temps d'une fin de semaine et ainsi profiter en famille de nouvelles possibilités d'activités.

Cette implication exceptionnelle de la Caisse Desjardins de Sainte-Foy témoigne de son désir profond de contribuer au mieux-être de sa communauté et fait foi de son appui à notre Cause. Ce don illuminera les yeux de nombreux enfants et rayonnera dans tout leur entourage. La Fondation Élan tient à remercier du fond du cœur la Caisse pour cette généreuse contribution.